

démontrer sans contesté être naturellement impossibles, ou, en d'autres mots, être en désaccord avec ces lois uniformes dont l'existence a été démontrée par la science. Car s'il est prouvé qu'un événement est de ce caractère, la conclusion inévitable est qu'il a été produit par une puissance surnaturelle, agissant en dehors du cours ordinaire de la nature, c'est-à-dire que c'est un miracle.

Et nous ne devons pas nous laisser détourner de cette conclusion par l'appréhension que de tels écarts du cours ordinaire de la nature peuvent entraîner des conséquences fâcheuses, et peut-être même, un dérangement de la stabilité générale du système des lois naturelles. Car, premièrement, l'existence d'un fait ne peut être affectée par les différents points de vue sous lesquels nous pouvons considérer sa nature, et l'existence du miracle, dans le cas présent, si nos preuves sont valides, doit être regardée comme un fait établi sans conteste. En second lieu, il est clair qu'une puissance supérieure qui peut agir en opposition avec les lois naturelles, ne peut être regardée comme contrariant l'ordre établi de la nature, sans référence aux conséquences possibles d'une telle opposition, ou comme incapable de confiner son opposition dans des limites suffisantes pour prévenir tout résultat désastreux.

Je procéderai maintenant à établir que, dans le cas de Louise Lateau, tout ce que le miracle peut exiger au point de vue scientifique le plus stricte, est rempli dans le saignement, dont les stigmates, comme nous l'avons vu, sont la source. Le traitement du Dr. Lefebvre poussé à ses dernières limites dans cette partie du cas, ne laisse rien à désirer, et nous verrons, en poursuivant le fil de son investigation, quelles sont les lois spéciales de la nature avec lesquels les événements merveilleux de Bois d'Haine sont en conflit.

.....
 Nous considérerons d'abord le parentage et la famille de Louise, et la relation de son cas avec certains caractères de maladie qu'on a voulu faire valoir.

Le père de Louise était un homme d'une constitution robuste et vigoureuse; il mourut à 28 ans, d'une maladie qui avait éclaté subitement dans le voisinage. Il n'avait jamais souffert d'aucune affection nerveuse, ni d'hémorrhagie.

Sa mère aussi, est une personne de constitution robuste, à l'exception d'une maladie prolongée qui suivit la naissance de Louise, et d'une attaque subséquente d'inflam-